



Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Vive l'automne et Bonne année

La nature est bien faite dit-on souvent. Les feuilles jaunes, oranges, rouges, ocres ou bleues cendré qui tourbillonnent en tombant des arbres lorsque vient l'automne seraient-elles la meilleure des illustrations de ce vieil adage ? Ces feuilles sont mortes nous dit-on encore mais le sont-elles vraiment ? Il suffit d'observer d'un œil neuf le ballet de couleurs qu'elles offrent en se détachant de leurs tiges pour en douter. Dans leur beauté indicible, elles laissent plutôt penser à la célébration de la vie, de l'amour, de l'amitié du bonheur tout court. J'aime à penser que ces feuilles, parce qu'elles tombent lorsqu'elles sont parées de leurs plus beaux atours, nous donnent une formidable leçon de vie à retenir et à mériter.

L'explication simplifiée de ces ballets de feuilles tourbillonnant dans le vent nous est connue : les feuilles tombent pour permettre à l'arbre qui les soutient de survivre à l'hiver et de reprendre des forces afin de recommencer un autre cycle de vie au printemps. Cet acte, certes mécanique mais non moins salutaire, ressemble, traduit en sentiments humains, à de la générosité, à une preuve de responsabilité envers l'avenir.

Le ballet des feuilles dites mortes qui est d'une beauté sans pareille, n'est pas synonyme de mélancolie. Il est synonyme de mélodie envoûtante, d'un hymne à la joie aussi intense que celui de Beethoven qui fuse et nous envahit lorsque lors de nos promenades sous les bois nous foulons au pied des tapis de couleurs dignes des plus belles tapisseries. Les cadeaux dont cette saison nous gratifie : raisins, coings, pommes, poires, châtaignes, champignons, courges, fruits secs et autres délices en sont une preuve parmi d'autres.

Certes l'automne est une pause. Mais une pause festive, un moment de réflexion ancrée dans la certitude que tout ira mieux demain. Nous avons besoin de cette pause après une année difficile semée de crises climatiques et géopolitiques sans précédent qui n'ont épargné personne. Autorisons-nous à faire une halte bienfaisante. A ouvrir une parenthèse de sérénité et d'indulgence envers nous-mêmes et envers les autres.

Y a-t-il moment plus propice que cette période de fin d'année où beaucoup d'entre nous recevront un arbre qui, lui ne perd pas son feuillage et dont la verdure légendaire s'apprête déjà à être le témoin privilégié de moments de bonheur et de joies ?

Bonne et heureuses fêtes de fin d'année. Bonne et heureuse année 2024 et merci à vous, chers lectrices et lecteurs, pour votre fidélité.

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

15 décembre	Noël des enfants à la Voirie
22 déc. à 11h30	Fermeture du bureau communal
8 janvier à 8h15	Réouverture du bureau communal
23 déc. - 7 janvier	Vacances scolaires
6 janvier	Apéro de Nouvel-An à la Voirie
10 - 18 février	Vacances scolaires (relâches)

L'hiver - 22 décembre à 4h27

journal La Côte.

Les sept autres com
Sainte concernées s
Chavannes-de-Bogis,
Commugny, Founex, M
- + ETRANGER

SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal
Page 3	PACom
Page 4	Questions aux municipaux
Page 5	La piscine-patinoire
Pages 6-7	La sortie des Aînés
Page 8	Le plaisir de vieillir à Chavannes
Pages 8-9	Gourmandises
Pages 10-11	La parole à M. Fettarappa
Page 12	Conte
Page 13	La fête des monstres
Page 14	Jadis et maintenant
Page 15	Il y a 50 ans - La Chavannaise
Page 16	Le PECC



CONSEIL COMMUNAL - 4 octobre 2023

La date était-elle mal choisie ? On ne le sait pas, mais seuls 25 conseillers étaient présents pour cette séance. La Présidente elle-même était remplacée par son vice-président, M. Rocco Rondi.

M. Pierre Stampfli est assermenté, en remplacement d'un conseiller qui a quitté la commune.

Le premier préavis discuté est une modification du **Règlement communal de police**, afin de permettre au municipal en charge de la sécurité ainsi qu'aux deux employés communaux d'infliger des amendes d'ordre communales par exemple en cas de dépose de déchets sur la voie publique et de non-ramassage des déjections d'animaux domestiques. Ils peuvent également, après avoir suivi une formation auprès de la gendarmerie, sévir en cas de non-respect de l'interdiction de circuler sur les chemins communaux réservés aux ayants-droits et des règles en vigueur dans les parkings.

Les conseillers **acceptent le préavis** à l'unanimité moins 1 non et 1 abstention, après avoir appris qu'il ne s'agit pas de « faire du chiffre » mais de maintenir la propreté et l'ordre sur le territoire communal.

A l'**unanimité, ils acceptent** la révision du **Règlement des sépultures et du cimetière** : la durée des tombes et des concessions est légèrement diminuée et des plaques commémoratives peuvent être autorisées à certaines conditions.

Depuis 2010, un fonds pour les transports publics a été mis en place par la Région de Nyon, permettant de nombreuses réalisations. Pour la période 2024-2034, trois axes ont été définis : pour l'exploitation, améliorer l'offre en proposant des courses de bus supplémentaires ; pour le marketing, développer l'information ; pour l'innovation, soutenir la transition écologique de la mobilité. Le tout est estimé à CHF 9'300'000.00, soit CHF 9.00 par habitant et par an, pendant 10 ans.

Le Conseil **autorise** la Municipalité à engager le montant de CHF 118'260.00 sur 10 ans à compter de 2024 jusqu'à 2034 équivalent à CHF 90.- x 1'314 habitants au titre de la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante, **à l'unanimité moins 1 abstention**.

La demande de crédit de CHF 21'000.00 pour **le renouvellement des poubelles urbaines** est **accepté à l'unanimité**. La commune sera ainsi dotée de poubelles homogènes et modernes, qui permettront aussi d'éviter aussi un remplissage abusif.

L'an dernier déjà, le canton avait imposé aux communes de se doter d'un PRU, point de rencontre d'urgence, doté d'une génératrice. Il avait été impossible d'acquérir un tel matériel en peu de temps. Mais il apparaît maintenant, dans le cadre des travaux d'agrandissement du bâtiment de l'administration communale, que l'armoire électrique n'est plus adaptée. La municipalité dépose donc une demande de **crédit de CHF 70'000.00 pour le remplacement du tableau électrique et l'achat d'une génératrice**. Après discussion, les conseillers **acceptent le préavis à l'unanimité** moins 1 abstention).

Stéphane Borella, municipal en charge de la sécurité, informe d'une augmentation du vol de voitures et dans les voitures : il rappelle de prendre les mesures de prudence adaptées.

Les nouvelles prescriptions en vigueur pour le parking communal font réagir les Conseillers, mais aucun changement n'est cependant prévu.



ÉTUDE DU PROJET DE FUSION

On résume : Les Conseils communaux de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-de-Bois, Commugny, Coppet, Founex et Mies ont accepté le préavis d'étude sur la fusion des communes de Terre Sainte. Celui de Tannay a refusé.

A Coppet, un référendum est lancé : les citoyens refusent le crédit d'étude.

A Tannay, une initiative a abouti : elle permettra au Conseil communal soit de participer à l'étude, soit de soumettre la décision à la population. Cette séance ne se tiendra cependant qu'au printemps 2024.

L'assemblée des Syndics de Terre sainte, réunie début novembre, a choisi d'attendre le choix de Tannay pour définir la suite du processus. Ce temps d'attente permettra d'étudier de nouvelles pistes qui tiendront compte de la position de Coppet.

Affaire à suivre.

NOUVEAU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL



Qu'est ce que c'est que ce PACom à la présentation duquel nous étions conviés le 2 novembre dernier ?

M. Cyril Mumenthaler, d'Urbaplan, explique cela, en présence du Syndic et de trois Municipaux, aux nombreux habitants venus se renseigner.

Un plan d'affectation communal règle le mode d'utilisation du sol en définissant des zones sur tout ou partie du territoire d'une commune. Constitué d'un plan, d'un règlement et d'un rapport, il définit également la mesure de l'utilisation du sol et le degré de sensibilité au bruit.

Un plan d'affectation communal doit être révisé tous les 15 ans ou quand les circonstances l'exigent.

Opposable aux tiers, un plan d'affectation communal est établi par la municipalité avec l'appui de mandataires.

Ces documents figurent sur le site de la commune et ce sont eux qui font foi.

Nous avons un plan général d'affectation, entré en vigueur en octobre 2013, mais la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal ont introduit des modifications dont nous devons tenir compte. Elles imposent à la commune de réduire son potentiel de construction. Le surdimensionnement est la raison principale de la révision du PACom.

Le **plan** fixe les zones d'affectation pour chaque parcelle.

Les changements principaux sont la suppression de la zone intermédiaire qui devient zone agricole ; les zones d'utilité publique sont maintenues sous le nom de zones affectées à des besoins publics ; de petites zones de verdure sont créées et une zone soumise à PPA (plan partiel d'affectation) retrouve son affectation agricole.

Les plans spéciaux en vigueur pour Au village, Hamo 3, Champs Blancs, En Margoussin, la Sallive, Sallivaz Sud, Sallivaz Nord et Praz-Dupuis ne sont pas touchés par le PACom et restent inchangés.

Dans la zone de faible densité (zone villa), la distance à la limite passe de 5 à 4 m, et de 10 à 8 m pour des constructions sur une même parcelle.

Pour cette zone ainsi que pour la zone village, la construction de piscine nécessite une autorisation de la Municipalité si le bassin est supérieur à 5 m³.

Le **règlement** réorganisé prévoit, entre autres, de favoriser la plantation d'arbres (1 arbre pour 300 m² de surface verte), d'interdire les nouvelles plantations d'espèces invasives et d'introduire des dispositions de protection de rive de la Versoix.

Après **l'enquête publique** du 6 novembre au 6 décembre et le traitement par la Municipalité d'éventuelles remarques ou oppositions, le dossier sera soumis au Conseil communal, avant d'être transmis au département, puis il entrera en vigueur.

LES MUNICIPAUX VOUS RÉPONDENT

Question à Stéphane Borella

- **Pourquoi la petite haie bordant la route de la Sallivaz a-t-elle été remplacée par une zone herbeuse ?**

Cette situation est temporaire et la commune replantera au moment opportun (probablement au printemps) une nouvelle haie.

Question à Chantal Michel

- **Qu'est devenu le superbe arbre aux branches pendantes qui était à l'entrée du parking de la salle communale ?**

L'arbre était malade, une partie de son tronc était dépourvu d'écorce et les branches menaçaient de se casser malgré les étais déjà en place. Son abattage a été mis à l'enquête pendant 20 jours comme l'oblige le règlement sur les arbres.

Questions à Michaël Muller

- **Les habitants peuvent-ils bénéficier du bois de nos forêts ?**

Le Groupement Forestier de la Dôle (GFD) sera actif dès le 1er janvier 2024 et le CODIR du GFD est entrain de plancher sur cette demande. Une promotion collective sera proposée aux membres dès que le CODIR aura validé la proposition. Dès lors, il faudra être un peu patient et continuer de s'alimenter en bois par son canal habituel. Demande est faite au GFD de nous informer concrètement des démarches à entreprendre (qui contacter et comment s'organiser pour enlever le bois commandé) afin de bénéficier de la filière bois du GFD et les avantages dont nous pouvons tirer en notre qualité de membre de ce groupement pour nos administrés.

- **Est-il possible d'acquérir un macaron pour utiliser le parking communal pendant plus de 4 heures ?**

A ce stade, la réponse est clairement NON. La grandeur de notre parking ne permet pas de vendre des macarons et d'assurer des places aux détenteurs de ces macarons, sans parler du suivi administratif que cela impose. Un petit rappel : le but de ce stationnement limité est d'exclure les voitures « ventouses » afin de laisser de la place aux visiteurs de nos administrés, d'où les horaires affichés. La Commune n'a pas vocation de fournir des places de parking aux habitants du village qui n'en disposent pas chez eux, ni d'en faire un commerce lucratif. Si cette politique peut en choquer quelques-uns, c'est qu'ils ont bénéficié de la gratuité de ce parking jusqu'à maintenant, mais cela a engendré une occupation massive par une minorité de personnes laissant leur véhicule des jours entiers sur semaine en faveur de co-voiturage et autre.



Pourquoi ne brûlerons-nous pas les sapins vers la cabane en rondins au début janvier ?

La loi sur la protection de l'environnement interdit l'incinération en plein air. En effet, les feux extérieurs, encore souvent considérés comme un moyen d'élimination naturel et curateur, représentent une source significative d'émissions de particules fines dans l'air, dont les niveaux mesurés dans le canton dépassent fréquemment les valeurs limites prescrites par l'ordonnance sur la protection de l'air.

Il y a une tolérance pour brûler collectivement les sapins de Noël dans les communes où cette coutume est un rituel apprécié depuis de nombreuses années.

Mais les mentalités évoluent, il est temps de chercher une autre solution, a décidé la Municipalité, à l'instar de celles de plusieurs communes voisines.

Nous nous rassemblerons donc le 6 janvier pour un apéro du Nouvel An à la Voirie. La convivialité de ce moment de rencontre en début d'année se perpétuera et nous pourrons échanger nos vœux. On pourra même y apporter son sapin, qui sera ensuite éliminé par les employés communaux.

Un tout ménage renseignera chacun au moment opportun.

CONSTRUCTION DE LA PISCINE – PATINOIRE AUX ROJALETZ À COPPET

Le déroulement du chantier est conforme à la planification prévue avec la fin des travaux de maçonnerie. Il y a aura une interruption du chantier d'environ 2 mois avant de continuer par étapes, avec la charpente, la dalle froide de la patinoire et le bassin inox.

L'ouverture est toujours prévue pour l'été 2025.

John Tendon



16.08.2023

On distingue la forme de la patinoire



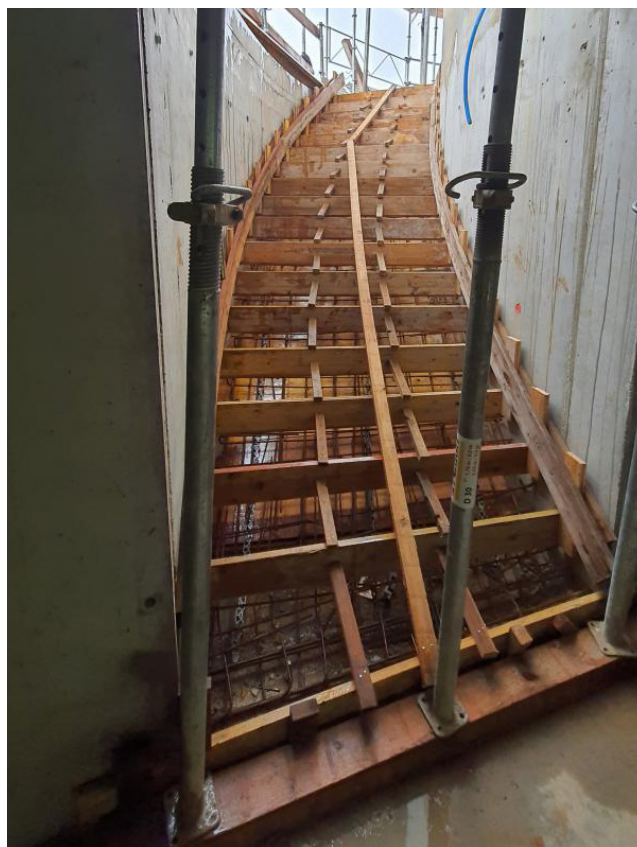
20.09.2023

Le contour du bâtiment d'accueil, rond, se dessine



26.10.2023

Le bâtiment d'accueil



Les escaliers d'accès aux bassins



SORTIE DES AÎNÉS



Le bus était juste assez grand pour emmener les Aînés en balade, le 10 octobre dernier. La date était automnale, mais la météo estivale pour cette excursion au parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes.



Au terme du long trajet, ils étaient accueillis par un congrès de flamants roses, avant de prendre le repas de midi au restaurant du parc qui, au milieu d'une magnifique roselière, cuisine des produits du terroir.





Le clou de la visite était ensuite le spectacle des oiseaux en vol : sur un fond musical, les vautours calaos, perroquets, pélicans et spatules survolent les spectateurs qui sentent l'air frémir au-dessus de leurs têtes, puis les ibis offrent un bouquet final coloré merveilleux.



Les Aînés sont conviés à ces sorties dès qu'ils atteignent l'âge de la retraite ; la doyenne approche 94 ans. La première sortie des Aînés de notre commune avait eu lieu en 2003, à Rougemont, et certains s'en souviennent !

VEILLIR À CHAVANNES-DE-BOGIS

1972, feu mon mari et moi avons décidé de chercher une maison à la campagne. Nous habitons dans le canton de Genève et nos enfants étudiaient dans des écoles internationales en anglais. Nous avons décidé de suivre cette voie parce que nous n'étions pas assurés de rester en Suisse. Mon mari étant fonctionnaire international, il aurait pu devoir rentrer en Inde, son pays d'origine.

Nous avons été séduits par Chavannes, et surtout par une petite maison au bord des champs et dans un chemin tranquille (chemin du Crêt) plus sûr pour nos deux enfants. Les champs ont disparu 10 ans après notre arrivée et nous avons eu de charmants voisins ! Heureusement nous avons garni notre jardin de plantes et d'arbres divers qui nous assuraient une certaine intimité.

Ainsi notre vie s'est installée, heureuse à Chavannes.

Des années plus tard les enfants sont partis pour les études, mon mari est tombé malade, puis nous a malheureusement quitté.

Chavannes est devenu plus encore mon refuge, mon lieu de paix et de souvenirs. Je m'y sens bien, il y fait calme, pas d'avions, pas trop de voitures et des voisins respectueux de la tranquillité des autres. Mon jardin est mon petit paradis, surtout en été quand il déborde de fleurs. Même notre petit chemin du Crêt, « privé », est devenu le chemin des écoliers. Tous les matins, midis et soirs petits et grands passent devant la maison, sérieux, chahutant, s'amusant. Un vrai plaisir de les voir, surtout que ce chemin leur évite de passer par la route communale dangereuse. Merci chemin du Crêt !!!

Et moi je vieillis, heureuse des visites des enfants et petits-enfants qui eux aussi aiment Chavannes, y revenir se ressourcer où ils ont vécu de belles et heureuses jeunesses.

Nous sommes trois à partager cette dernière partie de notre vie, Marinette bien connue dans le village et qui m'aide à entretenir la maison, Luc Joly, mon ami artiste peintre et écrivain qui formons une bonne équipe heureuse de vivre à Chavannes.

Colette Mathur



NOËL GOURMAND

Romain et Guillaume nous inspirent en cuisine

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous avons rencontré Romain et Guillaume, chef cuisinier et gérant de l'Auberge. Passionnés par leur métier, ils perpétuent avec enthousiasme la tradition familiale du repas de Noël, tout en y apportant leur touche personnelle.

Au menu : les incontournables foie gras, saumon fumé, huîtres et volailles. Mais revisités avec audace et panache ! Romain et Alexandre officient avec délice aux fourneaux, concoctant des recettes savamment mitonnées et gourmandes. Guillaume et Stéphane orchestrent avec brio le service en salle, veillant au confort des convives. Complices, ils forment une équipe efficace et proposent une cuisine généreuse et réconfortante, entièrement faite maison, à base de produits frais locaux minutieusement sélectionnés.

Romain distille ses meilleurs conseils pour un repas de Noël réussi :

«Le plus important est de cuisiner des recettes que l'on connaît et que l'on aime. Partir dans l'inconnu pour un repas de fête, c'est risqué et ça peut être une source de stress. Quand on reste dans ce que l'on sait faire avec amour et générosité, cela se ressent automatiquement dans l'assiette et fait plaisir à tout le monde.»

Concernant le foie gras, produit phare de Noël, il donne ses astuces pour une cuisson parfaite :

«Pour ne pas rater la cuisson du foie gras, le mieux est de le plonger dans un bain de graisse à 85°C. Cette technique infaillible évite de le surcuire !»

Côté organisation, ils recommandent de préparer avec soin le menu et surtout le dessert quelques jours à l'avance, afin d'éviter toute pression ou stress inutile le jour J. Romain suggère une bûche roulée aux agrumes, à la fois légère, aérienne et festive, pour terminer le repas sur

une note de fraîcheur. Il insiste de toujours commencer à d'abord préparer le dessert.

Pour la pièce maîtresse, Romain considère qu'il n'y a rien de tel pour impressionner et ravir les papilles des convives qu'une succulente ballotine de volaille, mets qu'il revisite chaque année. Cette année, il a choisi d'y incorporer une farce au citron confit. Il nous a gentiment transmis sa recette facile à réaliser à l'avance, pour se régaler tranquillement le jour de Noël. Découvrez tous les secrets de sa ballotine de volaille dans notre rubrique recette.

Guillaume, fin connaisseur, conseille des vins locaux pour magnifier le terroir et pour sublimer le fromage et les volailles rôties. Guillaume recommande le champagne en apéritif et des vins blancs secs et aromatiques pour accompagner les entrées puis des vins blancs tendus pour accompagner huîtres, saumon et volaille.

Le dessert est un moment clé qu'il ne faut pas négliger. Romain encourage de préparer en famille une mousse au chocolat onctueuse. Les enfants adorent participer à sa conception : peser les œufs, les battre avec entrain, mettre du chocolat partout ! C'est un agréable moment de partage et de complicité qui laissera des souvenirs impérissables.

Soucieux de limiter le gaspillage, Romain propose d'accommoder astucieusement les restes de volaille le lendemain, par exemple en une salade verte croquante ou un réconfortant parmentier. Et pour ravir les convives végétariens, il conseille un risotto crémeux ou une savoureuse tourte aux légumes d'hiver. Romain recommande de privilégier les produits frais et de saison de la région.

Pour résumer leur philosophie, Romain et Guillaume s'accordent à dire que les ingrédients d'un Noël réussi sont simples : prendre le temps, partager, transmettre sa passion pour la gastronomie et son amour des bons produits. De quoi inspirer tous les gourmands, petits ou grands !



Toute l'équipe de l'Auberge du Relais vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année. Que cette période rime pour vous avec délicieux moments de convivialité!

Ballottine de volaille au citron confit

Ingrédients :

2 beaux filets de volaille suisse
100g de citrons confits
50g de roquette
50g de pignons de pin torréfiés
Sel/poivre

Recette pour 4 personnes :

Préparer le condiment :

- couper les citrons confits en 4
- retirer la chair
- tailler finement la peau en brunoise
- ajouter les pignons de pins, la roquette et bien mélanger.

Ouvrir les filets en portefeuille.

Assaisonner sel/poivre, un filet d'huile d'olive.

Ajouter le condiment, refermer et rouler dans un papier film en boudin.

Bien fermer les bords.

Cuisson 9mn à ébullition, laisser refroidir, retirer le film et rôtir doucement au beurre.

Accompagnement : Poêlée de chanterelles en persillade.

LA PAROLE À NOS HABITANTS

Interview avec M. Marc Fettarappa, musicien et résident de la commune de Chavannes-de-Bogis

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Bonjour, je m'appelle Marc Fettarappa, j'ai 57 ans. Je suis né à Genève, d'un père Genevois et d'une mère Britannique. J'ai une formation d'ingénieur en télécom et je suis commercial dans une société de la place. J'habite dans la commune depuis plus de 20 ans. Outre la musique, je suis passionné de moto.



Marc avec sa première Gibson Flying V)

Comment avez-vous découvert la musique et à quel âge ?

J'ai baigné dans la musique depuis tout petit. Mes parents étaient musiciens, mon père jouait du piano et de la guitare, ma mère chantait. J'ai donc commencé très tôt à apprendre la musique, d'abord avec des cours de solfège dès l'âge de 5 ans, puis de piano classique vers 8-9 ans. J'ai eu la chance d'avoir des professeurs très pédagogues qui m'ont donné le goût pour la pratique musicale. Vers 14-15 ans, j'ai découvert le rock, notamment via un ami qui m'a fait écouter AC/DC, et là ça a été une révélation ! J'ai tout de suite voulu jouer de la guitare. J'ai d'abord commencé sur une vieille guitare que mon papa avait fabriquée. J'ai aujourd'hui une cinquantaine de guitares. Ma collection a vraiment démarré quand j'ai vu le guitariste Michael Schenker en concert avec sa guitare noire et blanche. J'ai été très impressionné par la forme particulière de cet instrument et en suis immédiatement tombé amoureux. J'ai passé l'été de mes 16 ans à travailler pour financer ma première Gibson Flying V. J'ai même créé un site web dédié à ces guitares, qui est devenu une référence entre les années 1990 et 2020. Ce site m'a valu d'échanger avec beaucoup d'artistes connus, tels le guitariste Kirk Hammett de Metallica ou l'acteur Steven Seagal, également passionné de guitares. Le site m'a permis en outre d'acquérir certaines pièces rares pour ma collection.



Quel a été votre parcours musical ensuite ?

J'ai rapidement monté un groupe avec des amis étudiants pour jouer nos compositions. On répétait dans le grenier ! Nous avons choisi le nom de «Swordfish» (Espadon). Au début on reprenait des morceaux de groupes connus pour s'exercer, puis on a commencé à composer nos propres chansons. C'était une période très enthousiasmante où on explorait notre style. Puis j'ai enchaîné les groupes, et également acheté de plus en plus de guitares au fil des années.

Par la suite, j'ai joué dans différents groupes à Genève, tous avec des styles musicaux très variés, comme «The Quest» ; RockAddiXion (avec Bex Marshall), etc. Cela fait maintenant plus de 20 ans que je me suis installé dans notre commune. Aujourd'hui, je suis dans deux groupes très actifs, l'un qui fait ses compositions «Terminus 7»,



l'autre des reprises «Gate 21».



Dans Terminus 7, on enrichit notre rock d'influences très diverses allant du rock progressif à la pop en passant par le gospel. C'est un terrain d'expérimentation très stimulant musicalement. Le processus de composition est passionnant, chacun amène ses idées et on trouve une cohésion. Avec Gate 21 on prend beaucoup de plaisir à revisiter des classiques du rock de façon personnelle. Nos concerts sont toujours de grands moments de partage avec le public.



Quelles sont vos principales influences musicales ?

Mes influences viennent en premier du hard rock des années 70-80, la période où j'ai découvert la guitare électrique. Des groupes comme UFO, Van Halen, ou Harem Scarem m'ont énormément marqué. J'aime particulièrement les solos de guitare mélodiques et la texture sonore de cette musique. Mais j'aime aussi explorer d'autres styles, comme le groupe Toto par exemple, qui mélange habilement rock et pop. Ce qui me plaît, c'est le côté exceptionnel des musiciens, lorsqu'on sent qu'ils maîtrisent parfaitement leur instrument, en plus d'être incroyablement créatifs.

Les guitares de Steve Lukather, Uli Roth ou de Michael Schenker me fascinent par leur musicalité et je m'intéresse aussi à des genres très différents comme le blues, le progressif ou le jazz pour prendre du recul sur ma pratique.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaite se lancer dans la musique ?

Je lui dirais de choisir un instrument en lien avec le style de musique qu'il aime, de trouver un bon professeur patient et à l'écoute, et surtout de monter un groupe avec des amis le plus vite possible. Le plaisir de jouer ensemble est le meilleur moyen de progresser rapidement. Répéter en groupe apporte une motivation que l'on n'a pas de la même manière quand on joue seul dans son coin. Il ne faut pas hésiter

à monter un groupe même à un niveau débutant, c'est en pratiquant en situation réelle que l'on progresse. Et il ne faut pas avoir peur de composer ses propres chansons, c'est là que la créativité s'exprime pleinement. Même si on n'arrive pas toujours à en vivre, la musique apporte tant de choses sur le plan personnel. C'est vraiment une passion à cultiver. Développer une langue étrangère peut s'avérer également fort utile. Dans mon cas, l'anglais m'a permis de mieux comprendre les chansons et d'échanger avec des artistes internationaux.

Y a-t-il une scène musicale active dans notre commune ?

Malheureusement, je ne vois pas vraiment de scène musicale très active à l'heure actuelle. Il n'y a pas vraiment d'événements ou de lieux dédiés à la pratique musicale. J'aimerais beaucoup organiser des concerts ici, notamment avec mes groupes Terminus 7 et Gate 21, pour faire découvrir nos compositions et nos reprises aux habitants de la commune. Malheureusement, les conditions ne sont pas réunies pour l'instant (coûts élevés de location de salle, contraintes administratives etc.). C'est dommage, car je suis convaincu qu'il y a une demande pour des événements culturels et musicaux dans notre commune. Et nous serions ravis de nous produire «à domicile» ! J'espère que cela pourra se faire prochainement.

Justement, que faudrait-il faire pour dynamiser la scène musicale locale selon vous ?

Je pense qu'il faudrait faciliter l'organisation de concerts pour les musiciens amateurs de la commune, en leur donnant accès à des lieux adaptés comme la salle communale par exemple, à des tarifs abordables. Ils pourraient ainsi proposer des événements conviviaux et fédérateurs. On pourrait imaginer un «tremplin musical» pour mettre en avant les groupes locaux. Dynamiser la scène locale permettrait vraiment de renforcer le lien social et culturel dans la commune.

Merci beaucoup pour cet aperçu passionnant de votre parcours musical. En tant qu'habitant de la commune, vous semblez avoir des propositions intéressantes pour animer la vie culturelle locale. Nous espérons vous voir bientôt sur scène dans la commune !

Merci à vous, n'hésitez pas à venir nous voir en concert si l'occasion se présente dans le coin. La musique est un formidable outil pour rassembler les gens et j'aimerais vraiment contribuer à dynamiser la scène locale. Alors à bientôt j'espère !

Marie-Laure Konate

.....

Vous êtes habitants de la commune et désirez partager avec nous votre passion, votre métier ou vos expériences, nous serons ravis de vous consacrer notre prochaine interview. Merci de nous contacter par email : lechavannus@hotmail.ch.

CONTE : LA PETITE FILLE ET L'ÉLÉPHANT

Poko est une petite fille de 8 ans. Elle a de grands yeux noirs et une chevelure abondante et frisée. Elle vit avec sa mère, sa grand-mère et son petit frère Dogo tout près d'un bois sacré et d'une réserve d'éléphants dans une jolie petite maison en bambou recouverte d'un toit de paille. Elle a beaucoup d'amis à l'école et aide volontiers sa grand-mère à faire des pains de manioc le dimanche ou pendant les vacances scolaires. Mais ce qui distingue Poko de toutes les petites filles du village c'est qu'elle a un ami très spécial, un éléphant nommé Po. Lorsque Poko avait deux ans, sa maman avait sauvé un éléphant d'à peine quelques jours des mains des braconniers qui avaient tué sa mère pour prendre ses défenses en ivoire.

Lorsque Poko le vit pour la première fois elle écarquillât les yeux et d'une petite bouche ronde elle dit Po ! C'est ainsi que notre petit pachyderme fût appelé Po. Grâce à son élevage de vaches, la maman de Poko réussit à sauver Po en lui administrant de grandes quantités journalières de lait mêlé de décoctions préparées par la grand-mère. Poko et Po ont ainsi grandi ensemble et sont devenus les meilleurs amis au monde. Ils passaient de longs moments à converser ensemble et il n'était pas rare d'entendre les bariolages de l'un se mêler aux rires de l'autre qui se balançait sur sa trompe. Ils semblaient en effet avoir un langage qui leur était propre tant on aurait dit qu'il semblait comprendre tout ce qu'elle disait. Ainsi s'écoulait la vie de la petite fille au gré des devoirs le soir et des jeux avec son petit frère Dogo et son grand ami Po.

À l'approche de la fin de l'année c'est toujours l'effervescence dans la petite maisonnette qui reçoit l'oncle et la tante des enfants ainsi que leur deux cousines jumelles de 6 ans qui se ressemblaient comme deux gouttes d'eau. L'un des jeux favoris de tous était de demander à Po de distinguer l'une de l'autre, en se dirigeant vers celle dont le nom était prononcé. Au grand dam de tous, Po réussissait toujours cette épreuve sans la moindre hésitation.

Un jour, en rentrant de l'école et soucieuse de ne pas apercevoir son frère dans la cour, la petite fille trouva sa mère en pleurs. Elle aimait tellement sa maman qu'elle se précipita vers elle et lui demanda qu'as-tu maman ? Tu ne vas pas bien ? elle répondit entre deux sanglots. C'est Dogo. Je l'ai amené en consultation au dispensaire pendant que tu étais à l'école et le médecin dit que seules des décoctions de graines de kenéya pourraient le guérir de terribles maux de ventre dont il se plaint depuis ce matin. Et bien alors, dit la petite fille, pourquoi n'allons-nous pas chercher ces graines ? Le problème, répondit sa mère c'est que, depuis la déforestation progressive des alentours, les graines de kenéya sont devenues rares. Auparavant, on en trouvait partout dans les nids des grands oiseaux blancs qui peuplaient la forêt. Ils en sont tellement friands qu'ils ont pour habitude d'en faire des réserves dans leur nid. Tout le village en faisait la récolte lorsque, après leur nidation ils s'envolaient avec leurs petits pour migrer vers l'Atlantique. Maintenant, il n'y a plus un seul de ces grands oiseaux sauveteurs dans notre région. Ta grand-mère et moi avons cherché ce médicament partout dans le village ; nous avons demandé de l'aide dans chaque maison et en avons trouvé une poignée chez la voisine d'à côté mais il y en a bien peu pour assurer un traitement de plusieurs jours. La décoction qu'il a prise en fin de matinée l'a soulagé. Personne n'en a plus. Il faudrait aller bien loin dans les profondeurs de la forêt pour en trouver. Or, il n'y a pas de route praticable en cette saison des pluies.

Ce jour là face à son amie perdue dans ses pensées, Po sentait bien qu'il se passait quelque chose d'inhabituel. Il s'approcha de Poko, la repoussa gentiment en lui saisissant le bras avec sa trompe comme il avait l'habitude de le faire mais elle ne rit pas cette fois-ci. Au contraire, elle se mit alors à pleurer et à raconter sa mésaventure à son ami de toujours.

Puis, elle s'arrêta net, couru dans la maison et revint avec le sac qui avait contenu les graines de kenéya. Fixant Po du regard et caressant les larges oreilles de l'animal accroupi, elle lui dit gentiment : Po, renifle ceci et va me chercher des graines de kénéya dans la forêt. C'est pour Dogo tu comprends ? pour Dogo !

Poko marqua un temps d'arrêt comme s'il essayait de comprendre, renifla le sac de toile vide et s'en alla d'une démarche nonchalante. Il semblait n'avoir rien compris puisqu'après quelques centaines de pas il se coucha sur le côté comme il le faisait souvent pour signifier à Poko qu'il allait dormir. Celle-ci ne lui en voulut pas et alla se coucher à son tour d'un pas lourd.

Le lendemain matin, elle s'étonna de ne pas voir Po venir à sa rencontre pour l'accompagner pendant quelques instants sur le chemin de l'école.

Le soir venu, il n'était toujours pas là. Elle commença à s'inquiéter. Le surlendemain, toujours pas de Po à l'horizon. Elle fût alors prise de remords. Et si elle était la cause de tout cela ? Et si Po avait croisé la route des braconniers, lui qui avait à présent une belle paire de défenses en ivoire ? Et s'il s'était blessé la patte dans un piège ? Cette nuit-là, rongée par l'anxiété et la peine de voir Dogo pleurer parce qu'il avait mal au ventre, Poko n'arriva pas à trouver le sommeil.

Encore un matin sans Po. Sur le chemin de l'école Poko pria pour que deux miracles se produisent : Que son frère guérisse et que Po revienne à la maison.

Quelle ne fût donc pas sa surprise lorsqu'en rentrant le soir elle entendit du haut de la colline qui séparait son école de son village une clameur qui semblait surgir de toutes les habitations. Elle disait ceci : Po est de retour, Dogo est sauvé.

Lorsque Po fit virevolter Poko du bout de sa trompe quelques instants plus tard dans un mélange de bariolages tonitruants et de rires, tout le monde se mit à danser.

De nos jours encore les personnes âgées racontent l'histoire de la formidable amitié entre Poko et Po.

Alice Ouédraogo

FÊTE DES MONSTRES - 28 octobre 2023

Pour sa 6ème édition, la fête des monstres a encore pu bénéficier d'une météo favorable et de nombreuses familles ont participé à la découpe de courge organisée par les AJités.

Retour en images :





Le journal 24 heures l'appelle « motel de Founex », mais il s'agit bien de ce qui sera ensuite l'hôtel de Chavannes-de-Bogis, après avoir été le motel de Chavannes.

Le principe de l'équipement sanitaire et de l'ameublements déjà installés fait sensation.



Le motel, tel qu'il est présenté dans un dépliant publicitaire en 1985.

On voit que Les Champs-Blancs sont tout verts !



1985



Everness Hôtel en 2023

C'ÉTAIT HIER – IL Y A 50 ANS

Municipalité du 1er novembre 1973

- Il est constaté sur le plan des zones de la Commune que le hameau de Péguey figure en « zone sans affectation spéciale ». La Municipalité décide de le traiter sur un pied d'égalité avec le village.

Conseil général du 20 novembre 1973

- La secrétaire du Conseil général, Madame M. Henry, démissionne après huit ans d'activités. Elle critique la manière dont ont été traitées les citoyennes lors des dernières élections. Elle pense que les citoyens ont manœuvré selon l'habitude sans se rendre compte que les femmes avaient obtenu les mêmes droits que les hommes ! Elle regrette qu'aucune séance d'information n'ait pu être organisée afin de mieux connaître les candidats.

Municipalité du 28 décembre 1973

- Aucune séance ne s'est tenue depuis les élections communales. La législature se termine et voit le Syndic, F. Anselme, se retirer et les quatre municipaux sortants (François Barraud, Jean-Jacques Bornef, Jakob Koehli et Gilbert Rochat) ne pas avoir été réélus. La secrétaire municipale et le boursier communal démissionnent de leurs fonctions au 31 décembre 1973.

le liseur d'encre passées



EN COURANT LA CHAVANNAISE

Les organisateurs étaient heureux, le dimanche 17 septembre, de partager la 9ème édition de cette course pédestre avec la population. C'est avec le sourire que se sont élancés 213 participants, dont 137 enfants : la relève est bien présente, avec sourires et bonne humeur.

Les sponsors ont permis d'offrir de superbes lots, la Commune a mis les infrastructures nécessaires à disposition et les bénévoles ont œuvré toute la matinée pour que les conditions soient réunies pour de belles performances. C'était une journée chargée pour les sportifs, avec la tenue à proximité d'un concours équestre et le tour de Romandie de cyclisme féminin dont la dernière étape traversait le village.

Le défi homme-femme a été remporté par Miguel Matos (27'06) au sprint final avec Ricardo Pinto (27'07), avec plus d'une minute d'avance sur la première femme Nisa Camelo (28'46), 5ème au classement général. Bravo pour ces magnifiques temps et rendez-vous l'an prochain pour la revanche des femmes.

Soyez nombreux à participer à la 10ème édition.



PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Notre commune avance dans cet important projet qui est fortement encouragé par le Canton. Lors du dernier Chavannus, nous avons sollicité la population pour qu'elle nous contacte si l'un d'entre vous avait des idées en lien avec ce Plan Energie & Climat. Nous n'avons pas reçu de propositions jusqu'à présent.

Du côté de la Municipalité, les différents membres de celle-ci vont analyser la situation actuelle, puis un contact sera pris avec un mandataire expert en durabilité (Ingénieurs EPFL) pour une offre qui sera soumise à l'approbation du Conseil communal via un préavis. Si nous pouvons aller de l'avant, un « catalogue » d'actions sera préparé et les projets choisis seront à nouveau annoncés au Conseil via d'autres préavis.

Le nombre de communes vaudoises participant à ce Plan ne cesse de croître...et dans notre région de Terre Sainte, quasi toutes les communes sont impliquées, certaines déjà bien avancées dans leur planning, d'autres s'y mettent comme nous.

Stéphane Borella, Municipal



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Marie-Laure Konate

Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

Le printemps - 20 mars à 4h06

Le prochain numéro paraîtra au début du printemps.
Délai pour vos articles et réactions : 15 février 2024

Contact : lechavannus@hotmail.ch